

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1003/BPE DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 1003/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 juillet 1964

Numéro JO
n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro
1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Cassard (Raymond), officier de police adjoint de 1er classe, 2° échelon (indice net 345), est, pour compter du 1er juillet 1964, nommé commissaire spécial du port et de l'aéroport de Djibouti en remplacement de M. Serra, titulaire d'un congé proportionnel à passer en Métropole.